

Élaborer et promouvoir un projet artistique et d'action culturelle dans le secteur de la musique

RS3861 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	320n, 323p, 320m
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

LA CITE DE LA MUSIQUE - PHILHARMONIE DE PARIS · SIRET : 39171897000026

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La formation s'adresse aux personnes qui souhaitent développer un projet professionnel, artistique et culturel, dans le secteur du spectacle vivant (musique classique et création contemporaine ou musiques actuelles) : artistes du spectacle vivant, chargés de diffusion, enseignants de la musique, médiateurs de la musique.

La certification Élaborer et promouvoir un projet artistique et d'action culturelle dans le secteur de la musique valide les connaissances et compétences nécessaires à la conception, l'administration et à la promotion d'un spectacle et d'une proposition de médiation culturelle dans le domaine de la musique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence 1 : Concevoir et gérer un projet artistique et culturel dans la musique

- Appliquer une méthodologie de projet adaptée au développement d'un projet artistique et culturel dans la musique.
- Analyser et rédiger différents types de contrats dans le domaine du spectacle vivant (contrat de coproduction, contrat de cession, contrat de coréalisation, contrat de location d'espace).
- Analyser et rédiger les contrats de travail des artistes et des techniciens.
- Élaborer et formaliser le budget prévisionnel d'un projet artistique et culturel dans la musique.
- Rédiger la fiche technique d'un projet artistique et culturel dans la musique.
- Solliciter des aides et des subventions, des soutiens.
- Organiser sa billetterie.
- Établir une stratégie de prospection des lieux de diffusion, en fonction de la nature du projet, du territoire d'implantation et des publics à cibler.

Compétence 2 : Promouvoir un projet artistique et culturel dans la musique

- Élaborer des outils de présentation et de communication du projet (biographie, note d'intention, dossier de présentation, tract promotionnel, communiqué de presse ...).
- Présenter oralement un projet à un financeur ou un diffuseur.
- Constituer, entretenir et mobiliser un réseau professionnel.
- Construire la présence internet d'un projet (site et réseaux sociaux).
- Utiliser internet comme outil de promotion du projet, augmenter sa notoriété auprès du public, des diffuseurs et des mécènes.

Compétence 3 : Concevoir une séance d'action culturelle

- Analyser la demande du commanditaire, ses enjeux et le contexte d'intervention.
- Mobiliser des partenaires (pédagogues, acteurs sociaux, musicologues...).
- Choisir les méthodes, techniques, outils et supports adéquats pour la séance.
- Structurer la progression de l'intervention en fonction de l'objectif à atteindre, du contexte, du public et compte-tenu des contraintes temporelles et matérielles.
- Concevoir des interventions adaptées aux différents publics.

- Animer une séance de médiation musicale, induire une dynamique de groupe et de co-construction.
- Compétence 1 : Concevoir et gérer un projet artistique et culturel dans la musique
- Appliquer une méthodologie de projet adaptée au développement d'un projet artistique et culturel.
 - Élaborer et formaliser un budget prévisionnel.
 - Rédiger une fiche technique.
 - Mobiliser les ressources financières du projet (subventions, aides, mécénat, crowdfunding).
 - Établir une stratégie de prospection des lieux de diffusion, en fonction de la nature du projet, du territoire d'implantation et des publics à cibler.
- Compétence 2 : Promouvoir un projet artistique et culturel dans la musique
- Élaborer des outils de communication (biographie, note d'intention, dossier de présentation du projet, tract promotionnel, communiqué de presse ...).
 - Présenter oralement un projet : construire un argumentaire.
 - Promouvoir un projet artistique et culturel sur internet.
- Compétence 3 : Concevoir une séance d'action culturelle
- Analyser la demande du commanditaire, ses enjeux et le contexte d'intervention.
 - Choisir les méthodes, techniques, outils et supports adéquats pour la séance.
 - Structurer la progression de l'intervention en fonction de l'objectif à atteindre, du contexte, du public et compte-tenu des contraintes temporelles et matérielles.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être porteur d'un projet artistique et culturel dans le domaine de la musique, présenté dans un document lors de la pré-inscription.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS5872

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3861/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	21
Montant total engagé	5 640 €
Coût moyen par dossier	269 €
Durée moyenne	9 h
Période	01/2020 – 09/2020
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.